



## Rapprochement familial

Par **jusepin**, le **27/06/2019** à **20:49**

Bonjour,

Je suis Français de retour du Venezuela avec mes deux enfants français nés au Venezuela accompagnés de leur mère et de la fille aînée mineure de ma compagne.

Je réside en Haute-Garonne depuis une semaine et je dois entreprendre les démarches pour obtenir l'autorisation de séjour de la mère de mes enfants et de sa fille aînée vénézuélienne âgée de 17 ans.

Pouvez-vous me conseiller

D'avance merci

jean michel

Par **amajuris**, le **30/06/2019** à **21:14**

bonjour,

votre compagne pourra obtenir un visa ou titre de séjour comme parent d'enfant français.

voir ce lien:

<http://accueil-etrangers.gouv.fr/demande-de-titre-de-sejour/vous-etes-ressortissant-e-non-europeen-ne/vous-etes-ressortissant-e-de-pays-tiers-non-algerien-ne/vous-etes-en-france-vous-demandez/vous-etes-devenu-e-parent-d-enfant/article/liste-des-pieces-a-fournir>

ce sera sans doute plus problématique pour sa fille mineure qui n'a aucun lien avec la france.

voyez un consulat de france.

salutations